



Info flash Janvier Février 2014

Sommaire

- 1- Actions dans le Loir et Cher
- 2- Académie de Rouen : l'action paye...
- 3- Groupe de travail SPRO du 22 janvier
- 4- Déclaration CAPA du 29 janvier
- 5- Dates importantes : mouvement inter et intra, stage...

1- Actions dans le Loir et Cher : se mobiliser pour maintenir les 3 CIO

L'intersyndicale CGT-FSU-UNSA-SUD, l'A-COPF et tous les personnels syndiqués et non syndiqués des 3 CIO se sont réunis le lundi 27 janvier afin d'échanger, faire le point sur les différentes audiences et décider de nouvelles actions.

La plate forme de revendications est toujours la même :

- Maintien des 3 CIO
- Maintien de tous les postes de copsy, des 3 postes de Directeur de CIO (1 par CIO) et de tous les postes administratifs
- Des budgets correspondant à minima, à ce qu'ils sont actuellement (même s'ils sont insuffisants).

Vendredi 7 février : appel à la grève (un préavis a été déposè par le Snes-FSU pour toute l'académie) :

Rassemblement à Blois à 10h30 devant le gymnase Tabarly à l'angle des rues Duguay-Trouin et Samuel Champlain : journée du forum lycéen et inauguration en fin de matinée par la Rectrice et F Bonneau Président de Région

<u>Samedi 15 février</u>: rassemblement à Blois à 11h devant la Préfecture, place de la République (demande d'audience au Préfet)

2- Académie de Rouen : quand l'action paye...

Alerté par les interventions du Snes-Fsu lors de l'action intersyndicale du 16 janvier à Paris, en CAPN le 23 et lors du groupe de travail qui s'est tenu le 30 janvier, le Ministère a convaincu la Rectrice l'Académie de Rouen de renoncer à son projet de démantèlement du réseau des CIO!! Les actions, tous les témoignages recueillis en un temps record qui lui ont été transmis, tous les soutiens obtenus des partenaires, des élus et des usagers, ont permis que ce projet soit suspendu. Le Groupe de travail qui a été

initié le 30 janvier va se poursuivre. Toutes les organisations syndicales ont demandé que les projets de fermetures/fusions de CIO soient stoppées. Le Ministère, néanmoins a réaffirmé que la carte des CIO sera revue. Nous devons donc rester vigilants pour que l'ensemble de notre réseau de proximité soit maintenu, et que notre participation au SPRO soit clairement circonscrite et délimitée. Il faut une convention nationale!!

3- Compte rendu du Groupe de travail du 22 janvier concernant la mise en place du SPRO

Le GT était composé de la CSAIO, de 3 IIO (Indre, Loiret, Indre et Loir), de 4 DCIO (Saio, Châteauroux, Bourges, Orléans la Source, Joué les Tours), de 2 co-psy (Cio de Blois et Dreux), d'un représentant Acopf, d'une représentante Andcio, de 2 représentants Sgen et de 3 représentants Snes.

Mme le Recteur a introduit les travaux en précisant « qu'il fallait garder le maillage actuel des CIO » que « ce maillage était correct en terme de drainage du territoire » mais qu' il fallait mesurer notre contribution à apporter au SPRO ». « Dans les CIO, il y a tout ce qui permet 'v participer ». Il ne faut pas abandonner les missions initiales des CIO ». Mais il ne faut pas garder nos institutions en apartheid » !! Face à des jeunes allergiques au système scolaire, il faut rouver de « nouvelles façons de faire en partenariat avec les collectivités et les entreprises ». Mme le Recteur nous a même ajouté une mission : face aux chiffres inquiétants des ruptures de contrat d'apprentissage, il faudrait suivre les apprentis inscrits au CFA !!!.

Concernant les désengagements des Conseils généraux, le Rectorat a réinterrogé le ministère sur le caractère légal de ces décisions.

Conformément à ce qui avait été écrit dans la lettre présentant ce GT, la Charte élaborée par l'ARF et 4 ministères sans les organisations syndicales, n'est pas négociable, le GT a donc porté sur la mise en place du SPRO. La CSAIO a précisé en introduction, que la commande est de définir la façon dont peuvent intervenir les CIO dans le SPRO. Il faut partir de l'existant : le SPO, et faire valoir le rôle des CIO sur un bassin et notamment le travail réalisé en direction des 16-25 ans (plates formes décrochage dont les responsables sont souvent les DCIO, le Foquale...)

L'intervention du représentant de l'Acopf a pointé la question du calendrier car les documents remis lors des réunions organisées par la Région et le Rectorat dans les départements, définissent déjà une période d'actions communes programmées en mars.

Selon la CSAIO, ces actions se feront en fonction des besoins, ce seront des actions d'accompagnement des acteurs. La mise en place du SPRO débutera en septembre 2014

Là encore comme sur la préfiguration de la mise en place du SPRO (application d'une loi de décentralisation pas encore votée), les choses semblent décidées et actées !

Le Snes-FSU a dénoncé une anticipation sur le travail législatif et que cela allait à l'encontre des lois de la République.

Lors de ce GT, le Snes-Fsu a pointé un certain nombre de problèmes :

 la question de la gouvernance : clairement, c'est la Région qui décidera et le responsable de la déclinaison dans un territoire devra rendre des comptes à la Région car les objectifs du SPRO seront bien fixés par la Région et le CCREFP. La question du public adulte : lors de la commission « orientation du CCREFP du 19 novembre, les objectifs du SPRO ont été discutés essentiellement autours de l'information des adultes et des manques dans ce domaine. Le Snes-Fsu a rappelé que le public prioritaire des CIO est le public scolaire. Même s'ils ont toujours reçus les publics adultes, les CIO ne doivent pas pallier à l'absence d'un service public en direction des adultes. Il faut distinguer les problématiques adolescentes de celles des adultes.

La CSAIO a reconnu que l'information des adultes était une préoccupation forte de la Région et des autres services de l'Etat.

L'Acopf: il ne faut pas que les évolutions décidées avec le SPRO ne deviennent le moyen pour effacer un certain nombre de services rendus que les CIO sont les seuls à rendre. Si on élargit trop, des missions disparaitront.

- La question de l'entretien d'évolution professionnelle inscrit dans la loi sur la formation professionnelle : un rapport de l'IGAS précise que tous les acteurs du SPRO assureront ces entretiens qui seront des entretiens de positionnement sur des stages de formation continue.
- La question des moyens du SPRO : la CSAIO a évoqué les fonds européens qui seront attribués à la Région. Nous avons opposé que cela se ferait sous conditions de mutualisation et de professionnalisation des acteurs.
- Le SPRO va plus loin que le SPO (la labellisation): il ne concerne plus seulement le 1er accueil et à l'accueil, l'information et le conseil personnalisé s'ajoute l'accompagnement.
- La question des actions de professionnalisation: les actions qui se sont déroulées l'année dernière à Châteauroux, Tours et Orléans ont été évoquées. La CSAIO a reconnu qu'il y avait eu un problème dans l'appel d'offre concernant ces formations. L'Acopf et le Snes ont pointé que le problème n'était pas la prestation des animatrices et que la formation correspondait parfaitement au cahier des charges: établir un process d'entretien. L'opposition

des participants manifestée lors de ces formations, est liée à l'objectif d'uniformiser les pratiques.

La question du bilan de la labellisation : quel temps y est consacré ? C'est très variable: cela va de 3 jours par mois pour Orléans à 1 journée par semaine pour Tours tandis qu'à d'autres endroits aucune réunion n'a eu lieu depuis la signature des conventions. Le Snes a demandé concrètement ce qui se faisait pendant ces journées : aucune réponse n'a été apportée. Une DCIO a fait remarqué que le SPO avait permis de mieux connaître ce que font les différents acteurs mais que « les bienfaits sur le terrain ne se font pas encore sentir ». Ceci confirme les échos que nous avons des différentes réunions départementales organisées par la Région et le Rectorat : il y est dénoncé régulièrement que le SPO est une « coquille vide ».

Et il apparaît que là où il n'y a pas eu labellisation, le travail de collaboration avec les autres partenaires se poursuit dans de bonnes conditions.

- La question posée par la CSAIO sur un service public de psychologie n'a pas été traitée faute de temps
- La question de la sa souffrance au travail générée par des désengagements des CG mais aussi par des attaques incessantes contre le travail des co-psy, a été abordée.

Les collègues co-psy ont demandé ce que le SPRO allait apporter aux CIO et les conséquences sur les missions et le travail au quotidien.

Des collègues du 37 ont fait parvenir une liste de questions qui a été remise à la CSAIO.

Le Snes a également remis par écrit, un certain nombre d'interrogations.

Lors de ce GT sur le SPRO et contrairement aux GT sur la labellisation qui était présentée comme permettant de sauver les CIO, il n'y a pas eu une défense acharnée de la part notamment des DCIO. Pour information, en Région Ile de France, la Charte a été rejetée et des principes directeurs ont été définis.

2 autres GT sont programmés les 12 mars et 16 avril.

4– Déclaration des commissaires Snes-FSU CAPA du 29 janvier

L'année dernière, suite aux réactions des personnels face à une éventuelle décentralisation, le Ministre de l'Education Nationale avait affirmé qu'il ne souhaitait pas heurter les personnels. Or comment qualifier ce qui se passe dans certaines académies et certains départements si ce n'est de la part de notre institution, une violence certes symbolique mais une violence bien réelle envers tous les personnels des CIO.

En effet les annonces brutales de fermetures se multiplient : dans l'académie de Rouen, le Rectorat prévoit de fermer 10 CIO sur 17 et de placer les 120 copsy en résidence dans 45 établissements, à Lyon c'est la fermeture de 3 CIO sur 9. les DCIO et les équipes ont été contraints de faire leurs cartons, à la hâte, durant les congés de Noël. Des Conseils généraux continuent de se désengager dans les académies de Versailles, Rennes, Reims et dans notre académie dans le département du 41... Des désengagements qui donnent souvent le prétexte aux rectorats pour opérer des fusions ou des transformations de CIO en antenne (comme ce qui est prévu dans le Loir et Cher). Quel mépris pour ces personnels qui n'ont de cesse de mener à bien leurs missions auprès des élèves et de leurs familles et auprès de toutes les personnes qui franchissent la porte des CIO. Quel mépris pour tout le travail de partenariat mis en place au fil des années et devenu solide car s'appuyant sur des lieux bien identifiés et des personnels aux professionnalités et missions différentes.

Quand aux directeurs de CIO, investis dans l'animation des districts scolaires, en lien avec les établissements, parfois pilotes du réseau foquale, souvent responsable des plates formes décrochage, que deviendront-ils? Missions réduites à de la gestion de personnels? Nul ne le sait! Ce travail de lien avec les partenaires institutionnels des CIO serait inutile, puisqu'il suffit d'un trait de plume pour le faire dispa-

raître ...Quelle maltraitance pour la profession toute entière !!

Mais la raison avouée de restriction budgétaire dans le démantèlement du réseau des CIO ne peut plus masquer une volonté idéologique de modifier en profondeur les missions des CIO et des personnels et de faire de la place à d'autres et préparer l'entrée dans le SPRO.

Au delà de l'aspect peu démocratique de la méthode employée : préfiguration d'une loi pas encore votée, dans notre académie, la mise en place du SPRO posent de nombreux problèmes que le 1er GT n'a pas dissipé : la question du calendrier (actions prévues par la région en mars), les niveaux d'engagement des CIO, les moyens matériels et humains et la question de la mutualisation, la question de la différence des publics reçus par les différents acteurs, la question du plan d'action défini, de la professionnalisation des acteurs... Nous avons remis à Mme Hauchcorne la liste de nos interrogations et souhaitons lors du prochain GT recevoir des réponses précises.

La mise en place du SPRO dans l'académie de Rennes, avec l'injonction donnée au DCIO de préparer des fiches actions pour proposer des démarches innovantes de collaborations et de travail conjoint copsy /acteurs du SPRO montrent les dérives que peut prendre ce service régional. Un cadrage ministériel réclamé depuis longtemps par le SNES, est indispensable

Dans le 28, la ténacité des collègues a permis de faire reculer le CG qui avait décidé de diviser par 2 le budget des CIO à gestion départementale. Cette victoire s'est faite sans aucune intervention de notre administration qui détenant cette information a fait le choix de ne pas en faire part aux personnels.

Dans le 41, les collègues continuent de se mobiliser et d'agir dans la défense de leur « outil » de travail que sont les CIO. Le Snes-FSU les soutient et les accompagne dans les actions décidées en intersyndicale FSU-UNSA-CGT-Sud Education et ACOPF.

5- Dates importantes

CAPN du 7 février 2014 : 1^{er} mouvement des DCIO

CAPN du 14 mars 2014 : - 2^{ème} mouvement des DCIO : mouvement des

candidats au tableau d'avancement des DCIO

- résultats du mouvement inter-académique des

conseillers d'orientation-psychologues.

CAPA du 20 juin 2014 : résultat du mouvement intra et révision de notes

Prochain stage co-psy/dcio organisé par le Snes-Fsu : le mardi 20 mai 2014 à Blois



LA FONCTION PUBLIQUE:

UNE CHARGE? NON, UNE CHANCE!

SNES-FSU – 9, rue du faubourg St Jean – 45000 ORLEANS Tél. : 02 38 78 07 80 Fax : 02 38 78 07 81 Site Internet : www.orleans.snes.edu émail : s3orl@snes.edu